

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 février 2025

CMP PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025 - (N° 873)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 20

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	5 000 000	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Fonds territorial climat (ligne supprimée)	0	0
Fonds érosion côtière (ligne supprimée)	0	0
Fonds pour financer la réalisation d'un rapport de vérification des données prises en compte dans le rapport de l'INERIS pour estimer la durée d'ennoyage de la mine de potasse d'Alsace (ligne supprimée)	0	0
TOTAUX	5 000 000	0
SOLDE	5 000 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	86 347 787	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Fonds territorial climat (ligne supprimée)	0	0
Fonds érosion côtière (ligne supprimée)	0	0
Fonds pour financer la réalisation d'un rapport de vérification des données prises en compte dans le rapport de l'INERIS pour estimer la durée d'ennoyage de la mine de potasse d'Alsace (ligne supprimée)	0	0
TOTAUX	86 347 787	0
SOLDE	86 347 787	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un accord est intervenu en commission mixte paritaire pour augmenter le financement de la mission « Écologie, développement et mobilité durables ».

Le Gouvernement, par cet amendement, souhaite lever les gages proposés et rétablir 5,0 M€ en autorisations d'engagement et 86,3 M€ en crédits de paiement sur le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires » de la mission « Écologie, développement et mobilité durables ». Au total, le niveau de crédits de paiement (CP) s'élève à 1,124 Md€ sur ce programme, identique au niveau de la loi de finances initiale (LFI) pour 2024.